

# Un exemple de barrière : la check list

**Georges ROMERO**

## Résumé

La sinistralité globale reste importante en France

L'indice de fréquence des réclamations en établissement de santé s'établit à 247 points soit une tendance stable par rapport à l'année précédente (249). Le risque médical demeure ainsi à un niveau élevé. Ainsi, l'impact de la crise sanitaire depuis mars 2020, reste difficile à évaluer encore aujourd'hui. Sur l'année 2021, Sham - groupe Relyens a enregistré 11 466 réclamations pour des préjudices corporels et matériels. Concernant les établissements de santé publics et privés, on recense 8907 réclamations pour des préjudices corporels et matériels. La chirurgie constitue encore cette année la majorité des griefs patients (57%), et l'orthopédie demeure la spécialité majoritairement mise en cause (avec 37,8 % des griefs de chirurgie).

L'analyse des causes profondes de ces événements met en évidence 4 causes principales (défaut de communication, le profil de patient, l'organisation, les vérifications), qui sont très largement retrouvées dans la littérature. Un focus sur les défauts de vérification, montre l'importance de barrières qui ont montré leur efficacité, comme la check list sécurité au bloc. Cependant son utilisation reste encore déficiente en France, au regard du nombre d'évènement totalement évitable et récupérable par cet outil. Le défaut d'utilisation de la check list est principalement lié à une méconnaissance, un manque de sens et l'absence d'appropriation.

Mots clés : Sinistralité, chirurgie, check-list bloc